Patrick Moreau

NOUVEL ANTIRACISME, NOUVEAUX INTERDITS : UN REGARD QUÉBÉCOIS

Jusqu'à la fin des années 2010, le Québec regardait plutôt en spectateur le nouvel antiracisme qui se manifestait aux États-Unis comme dans les provinces anglaises du Canada. Puis il y eut, à l'été 2018, ce qui allait devenir l'affaire « *SLĀV* » et, durant l'automne 2020, celle du « mot en n » à l'université d'Ottawa. Ces deux affaires, qui agitèrent durablement les milieux artistiques et universitaires québécois, amenèrent bien des gens à prendre conscience que quelque chose avait changé et que la question de l'antiracisme faisait là un retour inattendu tout en mettant désormais aux prises, non pas racistes et antiracistes, comme auraient voulu le faire croire nombre de ceux qui intervinrent alors dans le débat public, mais deux sensibilités antiracistes différentes, et à présent opposées : l'une universaliste, humaniste ; l'autre postmoderne et identitaire, venue tout droit des campus américains.

« Appropriation culturelle » et nouvelle censure

La première de ces deux affaires trouve son origine dans une pièce de théâtre montée par le metteur en scène Robert Lepage et la chanteuse Betty Bonifassi, et diffusée dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal. Ce spectacle intitulé *SLĀV : une odyssée théâtrale à travers les chants d'esclaves* évoquait l'histoire de l'esclavage en s'appuyant sur des chants afro-américains recueillis aux États-Unis par les ethnomusicologues John et Alan Lomax.

Selon toute vraisemblance, la pièce devait rencontrer un grand succès, puisque la première jouait à guichets fermés et que onze dates supplémentaires avaient été annoncées ; seulement voilà, le jour de cette première, quelques dizaines de manifestants se présentèrent devant le théâtre du Nouveau Monde, où avait lieu la représentation, et insultèrent les spectateurs lors de leur entrée, en criant des slogans où le mot « raciste » apparaissait le plus souvent.

Ces manifestants, que reprochaient-ils exactement à ce spectacle ? De représenter « une appropriation raciste de la culture noire », comme le déclara l'un de ceux qui étaient à l'origine de ce rassemblement[1]. « Les Blancs, ajouta-t-il, ne devraient pas profiter de l'histoire, de la culture et de la souffrance des Noirs. » C'est pourquoi les manifestants en réclamaient l'annulation, condamnant tout particulièrement le fait que l'interprète principale soit blanche, tout comme quatre des six choristes qui l'accompagnaient.

Les choses auraient pu en rester là, après que la chanteuse comme le metteur en scène eurent fermement rejeté ces accusations de racisme, si le chanteur afro-américain Moses Sumney n'avait décidé, par solidarité avec les manifestants, d'annuler le spectacle qu'il devait donner quelques jours plus tard dans le cadre du même festival. Craignant certainement de se voir entraînés dans une controverse internationale (le *New York Times* venait également de consacrer une tribune à cette affaire), les organisateurs préférèrent annuler toutes les représentations de *SLĀV* et présentèrent leurs excuses aux personnes que la pièce avait pu choquer.

Cette manifestation devant un théâtre et l'annulation du spectacle qui s'ensuivit laissèrent un sentiment étrange au sein des milieux culturels majoritairement acquis au progressisme, mais ne se reconnaissant plus dans ces revendications antiracistes qui entraient violemment en opposition avec la liberté de création.

« *N-word* » et liberté d'enseignement

Deux ans s'écoulèrent avant qu'une seconde affaire du même genre, dite du *N-word*, défraie la chronique (après plusieurs autres, à vrai dire, mais qui n'avaient pas bénéficié de la même attention médiatique). Une enseignante à temps partiel de l'université d'Ottawa, Verushka Lieutenant-Duval, fut accusée par une de ses étudiantes d'avoir prononcé

1. « *Slav* : des manifestants dénoncent une "appropriation raciste" », Radio-Canada.ca, 27 juin 2018.

le mot « *Nigger* », alors qu'elle expliquait le concept de « resignification subversive », c'est-à-dire le fait qu'une minorité se réapproprie un mot à l'origine dévalorisant.

L'étudiante en question ayant ensuite diffusé sur les réseaux sociaux quelques passages tronqués des échanges avec son enseignante, ainsi que son nom, son adresse et son numéro de téléphone, Verushka Lieutenant-Duval se mit à recevoir des messages de protestation et d'insultes, tandis que les autorités universitaires, loin de la soutenir, la suspendaient temporairement pour avoir fait usage en classe d'un mot « inapproprié, offensant et tout à fait inacceptable », selon les termes d'un communiqué de la faculté des arts. Dans les jours qui suivirent, ces mêmes autorités administratives transférèrent d'office ses étudiants dans le cours d'un de ses collègues, à charge pour eux de se manifester s'ils désiraient poursuivre le cours avec elle (un seul le fit).

Choqués par le traitement réservé à l'un des leurs, trente-quatre professeurs de l'université d'Ottawa signèrent une lettre ouverte dans laquelle, tout en dénonçant les discriminations raciales, ils rappelaient les principes fondamentaux de la liberté d'enseignement. En réaction à cette lettre au ton pourtant très modéré, le caucus des professeurs et bibliothécaires « BIPOC » (*Black, Indigenous, people of color*) de l'université, ainsi que des associations étudiantes et quatre professeurs du département d'études sociologiques et anthropologiques, les dénoncèrent publiquement en tant que « racistes », puisqu'ils contribuaient par cette prise de position « aux structures du racisme systémique »[2]. Ils furent en outre abreuvés d'insultes et de messages menaçants sur les réseaux sociaux. Quant au recteur de l'université, dans un message supposé calmer les choses, il prit clairement parti en faveur de l'accusatrice de la chargée de cours, déclarant notamment : « Ce qui peut sembler banal pour un membre de la communauté majoritaire peut être perçu par plusieurs membres de la minorité comme étant profondément offensant. Les membres des groupes dominants n'ont tout simplement pas la légitimité pour décider ce qui constitue une micro-agression[3]. »

Cette affaire qui mêlait censure, liberté d'enseignement et campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux prit même un tour politique quand des journalistes interrogèrent le Premier ministre au sujet de cet interdit du *N-word*. À son habitude, Justin Trudeau, faisant semblant

2. « Statement of Solidarity with uOttawa BIPOC Students and Colleagues », Change.org.
3. « Message du recteur Jacques Frémont au sujet d'un incident récent à la Faculté des arts », Medias.uOttawa.ca, 19 octobre 2020.

de ménager la chèvre et le chou, refusa de condamner l'attitude des étudiants « *woke* »[4] et expliqua que, selon lui, un enseignant avait « une responsabilité de liberté intellectuelle » (*sic*), mais aussi celle de « créer un espace sécuritaire pour ses étudiants »[5].

Un antiracisme « systémique »

Comme ces deux exemples le montrent bien, il ne s'agit plus pour cet antiracisme de lutter contre des discriminations, au sens traditionnel du terme – discriminations que combattent déjà de nombreuses lois et dont on peut penser qu'elles se raréfient continûment –, mais d'imposer une nouvelle doxa racialiste issue de la *critical race theory*, qui promeut ces nouveaux interdits, une racialisation de la société (où Noirs, BIPOC ou « racisés » se voient opposés aux Blancs) et surtout un relativisme qui postule qu'il n'existe aucune neutralité axiologique ni politique, mais seulement des « rapports de pouvoir » entre les « races ».

Ainsi, les valeurs démocratiques et universalistes sur lesquelles les sociétés occidentales prétendent être fondées ne constituent que des leurres derrière lesquels se dissimule la violence de sociétés qui sont historiquement « dominées » par les Blancs et organisées à leur avantage exclusif. Aux yeux de ces activistes et des intellectuels qui les inspirent, les libertés de création, d'enseignement, d'expression, ne sont ainsi que des prétextes pour permettre aux Blancs de s'« approprier » la culture des autres peuples afin d'en tirer un bénéfice commercial, ou d'opprimer les Noirs en prononçant un mot qui les rabaisse. Toute mesure de type universaliste leur apparaît comme un subterfuge dont le seul but est de maintenir les « personnes racisées » dans une position d'infériorité.

Cette idée se manifeste notamment à travers le concept de « racisme systémique », selon lequel c'est « la structure sociétale » elle-même, « composée d'institutions, de lois et de politiques », qui maintient « un système d'inégalités qui privilégie et opprime différents groupes dans la société selon la "race" qui leur est attribuée »[6]. Autrement dit, le racisme s'inscrit dans le fonctionnement, apparemment neutre, d'institutions qui

4. Ce terme, qui signifie « éveillé » en slang américain, désigne ceux qui, ayant pris conscience des injustices, prennent position en faveur des minorités et révèlent au grand jour les logiques racistes à l'œuvre dans la société.

5. Cité par « Justin Trudeau se prononce sur le controversé mot en N », TVANouvelles.ca, 23 octobre 2020.

6. « Racisme systémique », Amnistie.ca.

seraient racistes par essence, et sans que les personnes qui y travaillent ou les dirigent en aient forcément conscience.

Dans le cadre de la théorie qui en découle, il n'est nul besoin d'expliquer en quoi, concrètement, le fonctionnement de ces « institutions », de ces « lois » ou de ces « politiques » est discriminatoire. Le « racisme systémique » ne se prouve que par ses résultats, sur la base de simples observations statistiques. Il suffit de montrer, chiffres à l'appui, que les Noirs ont en moyenne des revenus plus faibles que les Blancs, connaissent plus fréquemment des périodes de chômage, font plus souvent l'objet d'incarcération, etc., pour en déduire une différence de traitement. Pour le dire crûment, ce mode d'explication est tautologique. Il révèle des différences statistiques qu'il n'est pas en mesure d'expliquer autrement que par le seul facteur racial, qui a déjà déterminé, au départ, la constitution de l'échantillon observé, alors que leur cause est à l'évidence multifactorielle.

C'est ce « racisme systémique » dont on demande ensuite aux dirigeants politiques et institutionnels, et à tous les Blancs, de « reconnaître » solennellement l'existence, dans une démarche pénitentielle au caractère parareligieux frappant (le terme « *woke* » trouvant son origine dans le grand réveil des Églises protestantes américaines aux XVIIIe et XIXe siècles). Cette démarche s'accompagne aussi, rhétoriquement, du recyclage de tout un vocabulaire anachronique qui remonte aux temps d'un esclavage et d'une ségrégation que les sociétés canadiennes et québécoises n'ont pas connus[7] : celles-ci seraient caractérisées par un « suprémacisme blanc » ; les Blancs y jouiraient, du seul fait de la couleur de leur peau, d'un « privilège ». De plus, refuser de partager tous ces constats relèverait de ce que Robin DiAngelo nomme la « fragilité blanche »[8] (qui traduit le malaise des Blancs lorsque sont abordées devant eux la question du racisme et leur difficulté à reconnaître son omniprésence).

On le pressent à la lecture de ces concepts, si le racisme est à ce point ancré dans les sociétés occidentales, alors l'éradiquer n'exige rien moins qu'une transformation de fond en comble de ces sociétés, de leur régime politique, de leurs modes de fonctionnement, des valeurs sur lesquelles elles sont fondées, etc. Ce mouvement qui se prétend antiraciste est en fait, au sens strict, révolutionnaire, puisqu'il entend, après avoir fait ni plus ni moins table rase des anciennes, faire advenir une nouvelle société.

---

7. Il y a bien eu quelques esclaves, jusqu'en 1833, au Canada, mais l'esclavage n'y a jamais joué un rôle social ou économique déterminant.

8. *Fragilité blanche : ce racisme que les Blancs ne voient pas* (2018), Paris, Les Arènes, 2020.

En attendant cette *tabula rasa*, il ouvre à ses adeptes un champ de récriminations infini[9], car cette théorie pousse naturellement à voir du racisme partout, dans les propos les plus anodins et les moins malintentionnés, qui deviennent des « micro-agressions » (demander, par exemple, à un homme d'origine haïtienne d'où il vient, alors qu'il est né au Canada), comme dans le fait d'adopter une certaine coiffure supposée être réservée aux descendants d'Africains[10], ou d'inviter à lire un poème de Prévert[11]. Tout, au sens propre, peut devenir raciste.

Ainsi, dans le cadre d'une formation obligatoire pour lutter contre le racisme, les fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada (l'équivalent du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français) se sont vu expliquer que le « perfectionnisme », la « vénération pour l'écrit », l'« individualisme » et même l'« objectivité » étaient des « caractéristiques de la culture de la suprématie blanche »[12]. Ça ne s'invente pas. Non seulement le racisme se niche partout, mais ses dénonciateurs semblent recycler les pires clichés d'un européocentrisme qui auraient été, au début des années 2010 encore, tenus eux-mêmes pour racistes. On constate aisément par ce dernier exemple que ce qui est réellement dans le viseur de ces idéologues dépasse de beaucoup la seule question raciale et relève plutôt d'un utopisme qui accommode le mythe rousseauiste du « bon sauvage » aux conceptions antidisciplinaires de Michel Foucault.

Cet utopisme se livre à une déconstruction de la culture de tous les pays occidentaux. Leur histoire doit être relue dans une perspective qui la résume à n'être plus que la longue litanie des crimes du colonialisme et de l'esclavagisme. Le « projet 1619 », lancé par le *New York Times Magazine* en 2019, est à cet égard symbolique, car il s'agit de réécrire

9. Au-delà de leurs dénonciations tous azimuts, il faut souligner que ces militants ont en revanche peu de mesures concrètes à proposer en vue d'éradiquer le racisme qu'ils disent omniprésent, et encore moins pour améliorer le sort des populations dont ils affirment se préoccuper – si l'on excepte l'extension d'une « discrimination positive » qui vise surtout les domaines médiatiques et politiques, et qui n'est donc en mesure de bénéficier qu'aux personnes qui sont les mieux dotées en capital culturel de par leurs diplômes et leurs origines familiales.

10. En janvier 2019, à Montréal, un humoriste a été « désinvité » de deux spectacles d'humour engagé, au motif qu'il portait des dreadlocks. Le communiqué des organisateurs assimilait l'adoption de cette coiffure à un geste d'« appropriation culturelle » et faisait de celle-ci « une forme d'oppression passive », ainsi qu'« une manifestation de racisme ordinaire ». Cf. « Un humoriste exclu de spectacles pour ses "*dreads*" », LaPresse.ca, 15 janvier 2019.

11. En février 2021, une enseignante de Toronto a été menacée de renvoi pour avoir fait lire en classe « Pour toi mon amour » (1946), de Jacques Prévert, car une de ses élèves estimait raciste que ce poème mentionne les mots « chaînes » et « marché aux esclaves ».

12. Brian Lilley, « Feds' Anti-Racism Training Deals with Political Agendas, Nothing Else », TorontoSun.com, 8 avril 2021.

tout le passé des États-Unis à partir de la date du débarquement des premiers esclaves noirs sur le sol de Virginie et dans la seule perspective de l'oppression des Afro-Américains (s'y lisait notamment que le principal motif des Américains pour réclamer l'indépendance était leur volonté de maintenir l'esclavage). On décrypte la même volonté dans les attaques dont ont fait l'objet les personnages et les statues de personnalités telles que Churchill, Lincoln, ou encore Schoelcher. Aucune icône ne doit être épargnée, le passé de l'Occident étant criminalisé dans son intégralité.

Les sciences exactes elles-mêmes ne sont pas à l'abri de ces remises en question. Trois chercheurs montréalais ont récemment reçu une subvention afin d'étudier « le concept de la lumière dans l'histoire des sciences sous un angle décolonial »[13]. Pas plus que les mathématiques : dans plusieurs États américains, dont la Californie, les responsables scolaires mettent en place un enseignement des mathématiques « décolonisé », c'est-à-dire dans lequel les résultats et la rigueur du raisonnement auraient une place moins importante, sans que l'on voie très bien où cela mènera les jeunes élèves noirs et autochtones que cette pédagogie nouvelle prétend aider. Inquiétantes du point de vue épistémologique, ces dérives relativistes le sont aussi du point de vue politique.

Arbitraire et dérives totalitaires

En concevant le racisme comme un continuum, dans lequel il n'y a, entre le fait de prononcer le mot « *Nigger* » pour donner un exemple lors d'un cours et l'insulte ou l'agression racistes caractérisées, aucune solution de continuité, la théorie du « racisme systémique » produit un autre effet pervers : elle empêche d'établir une différence entre les personnes authentiquement racistes et les autres. Une de ses collègues a ainsi pu dire de Verushka Lieutenant-Duval qu'elle était « aussi raciste que Camille Desmoulins était contre-révolutionnaire[14] ». On pourrait dire la même chose de Betty Bonifassi, de Robert Lepage ou de ces trente-quatre professeurs de l'université d'Ottawa. *Idem* en France, où le metteur en scène Philippe Brunet, par exemple, ne prête, lui non plus, pas le flanc à la moindre accusation de racisme ; en 2019, des militants lui reprochèrent pourtant le maquillage sombre et les masques que portaient les

13. « Trois chercheurs de Concordia collaborent à la mobilisation des savoirs autochtones dans l'étude de la physique », Concordia.ca, 20 septembre 2019.

14. Cf. Maxime Prévost, « Comment enseigner Alexandre Dumas sans être accusé de suprémacisme blanc ? », *Argument*, vol. 23, n° 2, 2021, p. 120.

personnages des Danaïdes dans son adaptation des *Suppliantes* d'Eschyle, les assimilant à la pratique raciste du « *blackface* ».

Il ne s'agit pourtant pas non plus d'erreurs sur la personne. Pour ces nouveaux antiracistes, leurs pires ennemis sont bel et bien les antiracistes humanistes, c'est-à-dire tous ceux qui refusent d'essentialiser les différences raciales et demeurent attachés à l'héritage rationaliste et universaliste des Lumières. Dans son livre *Le racisme est un problème de Blancs*, Reni Eddo-Lodge fait cette affirmation qui n'est paradoxale qu'en apparence : « La perversité du privilège blanc va jusqu'à vous faire préférer la compagnie de personnes d'extrême droite ouvertement racistes, car au moins avec eux [*sic*] vous savez à quoi vous en tenir[15]. » Dans l'esprit de l'essayiste britannique, ces « personnes d'extrême droite » ont l'avantage sur celles qui participent en toute inconscience du « racisme systémique » de savoir qu'elles sont racistes et de l'assumer en toute conscience. À l'instar du communisme avant lui, cet antiracisme nouvelle mouture s'attaque en priorité à ceux qui devraient être, s'il visait réellement à lutter contre les discriminations raciales, ses alliés. L'imposition de ses dogmes dans toute leur pureté est préférée à l'atteinte de ses objectifs au prix d'alliances tactiques et de compromis ; c'est d'ailleurs un des éléments qui dénoncent ce nouvel antiracisme comme relevant de l'idéologie.

Comme toutes les idéologies également, il est manichéen. Il n'est que deux possibilités aux yeux de ses théoriciens : soit on est antiraciste et l'on adhère sans la moindre restriction à cette nouvelle doctrine, soit on la refuse, on la discute, on la nuance, et cela constitue tout simplement le signe que l'on est, consciemment ou inconsciemment, raciste. Il n'y a aucun entre-deux envisageable. Ce manichéisme explique la violence dont font preuve ces nouveaux militants antiracistes et leurs sympathisants, ainsi que leurs modes d'action (intimidation, harcèlement, insultes, menaces, vandalisme). Ils s'apparentent en effet bien plus aux nervis des partis totalitaires d'autrefois qu'à des apôtres de la tolérance. Ils visent à abattre un *ancien monde* qui n'est perçu qu'à travers le prisme de ses abus de pouvoir, de son oppression, et s'attaquent à ses supposés suppôts comme à tous ses symboles : statues, mots honnis, etc.

On assiste alors à une étrange dérive liberticide, soutenue par des dirigeants qui se réclament pourtant d'un libéralisme progressiste (pour ne donner qu'un exemple, Jacques Frémont, le recteur de l'université d'Ottawa, avait été auparavant président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec). Non seulement

15. Paris, Autrement, 2018, p. 120.

ces hauts responsables sont prêts à limiter fortement certains droits fondamentaux, à commencer par la liberté d'expression, mais leurs décisions remettent aussi en question plusieurs fondements du droit, en inventant des « crimes sans loi » et ce qu'on pourrait appeler ironiquement une « présomption de culpabilité »… Elles contribuent par là même à instaurer le règne d'un arbitraire généralisé. Des personnes se retrouvent sanctionnées en dehors de tout cadre légal ou réglementaire, et pour des faits qui ne relèvent ni de la commission d'un délit, ni de celle d'une faute professionnelle. Verushka Lieutenant-Duval se défendit ainsi en expliquant qu'elle ne savait pas que la prononciation du mot « *Nigger* » était interdite, et que cela n'était d'ailleurs mentionné dans aucun des règlements de l'université (et on peut penser que Robert Lepage et Betty Bonifassi n'étaient pas plus conscients de commettre une faute en présentant sur scène des chants d'esclaves).

Cet exercice de justice parallèle auquel prêtent la main certaines institutions ne peut que faire penser aux systèmes de justice et de répression totalitaires, qui « reposent sur le postulat que l'individu est coupable, de sa naissance, de son action, de ses pensées » puisque « même l'indifférence au régime est signe » d'une « culpabilité » dont seule peut garantir une « adhésion active » au nouveau régime et à son idéologie[16]. D'autres indices pointent d'ailleurs vers cette même piste totalitaire, en particulier l'insistance avec laquelle les militants de ce nouvel antiracisme somment leurs adversaires de « s'éduquer » sur les enjeux de la discrimination raciale (et on devine que se profile derrière ce verbe le terme plus sinistre de rééducation) ou de « reconnaître leurs privilèges » lors de confessions publiques (dont des vidéos filmées à l'Evergreen State College et qui circulent sur internet peuvent servir d'exemples, en ce qu'elles montrent notamment des professeurs énumérant leurs « identités », Blancs, hommes, hétérosexuels, cisgenres, etc., et déclarant leur statut de « dominants »).

De l'antiracisme au « wokisme d'État »

J'ai jusqu'ici passé sous silence, ou du moins sciemment négligé, un fait important au sujet de ce nouvel antiracisme : celui-ci reçoit, comme on le sait, le soutien d'une partie significative de l'opinion publique. Malgré la radicalité des thèses qu'il défend, et en dépit de la stigmatisation dont il frappe les Blancs, il est majoritairement soutenu par des

16. Stéphane Courtois, « Parti communiste français, Komintern et totalitarisme », *Communisme*, n° 53-54, 1998, p. 55.

Canadiens (ou des Américains) d'origine européenne, ainsi que par des dirigeants d'entreprises privées ou d'institutions publiques d'habitude plutôt conformistes et des partis politiques de centre droit (Parti libéral au Canada, Parti démocrate aux États-Unis) qu'on ne peut en aucun cas soupçonner de vouloir révolutionner la société. La chose ne laisse pas d'étonner et on a parfois l'impression qu'à la victimisation des uns répond une espèce de masochisme collectif des autres.

La première explication du soutien que reçoit cette idéologie racialiste est qu'il découle de la confusion que celle-ci entretient dans l'esprit de bien des gens en prétendant poursuivre une lutte contre les discriminations raciales et le racisme au sens ancien du terme. Il n'est guère douteux que cette confusion abuse certaines personnes bien intentionnées, persuadées de soutenir une cause qui va dans le sens du progrès social et de la démocratie. Quant aux dirigeants d'entreprise ou d'institution, leur capitulation face à ces demandes de censure paraît essentiellement motivée par le clientélisme et probablement aussi par le fait qu'ils s'achètent ainsi un brevet de progressisme. Enfin, pour ce qui est des leaders politiques, ceux-ci voient certainement dans l'appui qu'ils apportent à ces revendications un moyen de servir leurs intérêts électoraux en courtisant certaines communautés ethniques, en même temps qu'une façon de mettre leurs adversaires plus conservateurs dans l'embarras.

Cela dit, même si on admet partiellement des explications de ce type, elles ne permettent pas de justifier la ferveur dont font preuve les tenants de ces positions idéologiques, ni cette agressivité à l'égard de leurs adversaires dont on a précédemment parlé. Elles ne justifient pas non plus la facilité avec laquelle des administrateurs de société privée et des responsables politiques piétinent des droits pourtant fondamentaux tels que les libertés de création ou d'expression.

De telles façons de faire apparaissent plus compréhensibles si l'on considère que cet antiracisme racialiste et ses revendications s'inscrivent dans le cadre plus large de l'apparition d'un nouveau moralisme, qui s'est mis progressivement en place en Amérique du Nord depuis l'émergence du « politiquement correct » dans les années 1970-1980. Dépassant de loin la seule question du racisme, la nouvelle morale collective qui émerge alors se fonde sur le principe que nul ne doit, en quelque circonstance que ce soit, être « blessé » moralement, c'est-à-dire mis mal à l'aise par les paroles, les attitudes ou les agissements d'autrui.

Ce moralisme, qui assimile violence physique et violence verbale ou psychologique et conçoit l'éradication de cette dernière comme une continuation du combat entrepris pour éradiquer les discriminations s'exerçant

sur des individus, est né à la confluence de l'éthique du *care*, des études sur les traumas, et de la lutte contre les propos sexistes, homophobes ou racistes. Il a donné naissance, notamment dans les universités, à des pratiques comme celle des « *trigger warnings* » (avertissements que les professeurs font avant un cours ou la présentation d'un document pour signaler la présence en leur sein d'éléments susceptibles de choquer certains étudiants, voire de réveiller chez eux des traumas), ou encore à l'organisation de « *safe spaces* » (lieux où des personnes appartenant à une minorité peuvent se rencontrer entre elles, et se sentir en sécurité, sans crainte d'être confrontées à des propos blessants ou simplement dérangeants).

Au-delà de la question du droit des minorités, la logique qui préside à l'établissement de ces mesures de protection relève à la fois de la psychologie et d'une mutation de l'individualisme libéral. Elle part de l'hypothèse que tous ces propos potentiellement offensants ou choquants constituent des « micro-agressions », qui font obstacle à l'épanouissement des individus. Elle exige donc qu'on traite toutes les personnes avec sollicitude, particulièrement celles qui apparaissent comme vulnérables parce qu'elles appartiennent à des groupes « dominés ».

En ce sens, l'interdit frappant la prononciation ou la lecture du mot « nègre » (ou d'autres[17]) n'est que le signe du passage à l'étape suivante, l'interdit pur et simple de ces mots traumatisants, afin que la salle de classe et l'université (et bientôt la société en son entier) soient des lieux « *safe* ». C'est ce qui ressort des propos tenus par le recteur de l'université d'Ottawa et le Premier ministre du Canada rapportés plus haut. Dans une société véritablement « inclusive », rien ne devrait offenser les individus, qui sont évidemment seuls à pouvoir définir ce qui est *pour eux* offensant.

Dans cette optique, être une « bonne personne », c'est être attentif au bien-être des gens qui nous entourent, ce qui implique de renoncer à toute « agression », intentionnelle ou pas, à leur égard. À l'inverse sera réputée « mauvaise » une personne qui, ne prêtant guère attention aux susceptibilités des uns et des autres, prononce des paroles pouvant « blesser » profondément des individus (ou s'obstinera à faire valoir sa liberté d'expression, qui apparaîtra alors comme la revendication d'un droit d'offenser les autres). Cette personne-là deviendra « *evil* » (à la fois mauvaise, malveillante, mais aussi diabolique) et méritera donc

17. Les mots « sauvage » et « indien » sont déjà dans la ligne de mire des militants décoloniaux et ont mené en 2019, parmi d'autres critères, à l'épuration de bibliothèques scolaires en Ontario.

pleinement d'être à son tour harcelée, insultée, exclue de la société, voire de « l'humanité », ainsi que Tocqueville en avait eu la brillante intuition[18].

Si ces lynchages symboliques peuvent prendre un tel tour acrimonieux tout en bénéficiant d'un large soutien des autorités, c'est aussi parce que le nouveau moralisme est devenu politique : bien au-delà des seuls comportements individuels, il apparaît comme l'ultime fondement d'un « vivre ensemble » repeint aux couleurs utopiques d'un espace social totalement pacifié, où chacun pourrait enfin s'épanouir dans sa différence, où il n'y aurait plus la moindre friction due à la haine, ni aux préjugés… du moins après que tous les « méchants » en auront été définitivement « effacés ». Ce « wokisme », qui, au Canada, est en passe de devenir « d'État », accompagne le déploiement d'une post-politique excluant tout conflit au nom d'une gestion harmonieuse de la diversité et remplace les contrôles autoritaires d'antan par une adaptation permanente des individus à la fluidité des échanges sociaux. Le racisme dit systémique ne serait alors que l'un des prétextes avancés pour liquider les dernières résistances à cet ordre nouveau digne du « meilleur des mondes ».

18. *De la démocratie en Amérique* (1835-1840), Paris, Gallimard, 1986, t. 1, p. 382.

RÉSUMÉ

À partir de deux événements s'étant produits au Canada à la fin des années 2010, ce texte s'interroge sur la nouvelle idéologie racialiste qui se substitue à l'antiracisme traditionnel, tout en se présentant comme sa continuation alors qu'elle en est fort différente. Se déployant notamment autour du concept de « racisme systémique », ce nouvel antiracisme recèle certaines tendances inquiétantes, qui constituent de plus en plus clairement une menace tant pour les droits des individus que pour la cohésion sociale.